

Interventions Ecolo au conseil communal Verviers du 29 octobre 2010.

Document à destination de la presse et du secrétaire communal.

38.- TAXES, REDEVANCES ET DROITS COMMUNAUX. Taxe sur les pylônes de diffusion pour G.S.M.

Les Verts se réjouissent d'avoir été écoutés, voire entendus sur ce point. Après de multiples échecs, après avoir décidé au mois d'août de supprimer la taxe pour 2011, la majorité finalement n'abandonne pas, adapte son règlement en fonction des éléments nouveaux mis en évidence. L'argumentation est valable, reprend la notion de danger potentiel pour la santé. Nous voterons pour.

44. BUDGET COMMUNAL 2010. Subsidés aux associations relevant des attributions de Mme DUPUIS.

Pas vraiment convaincus des explications paradoxales données en section, à savoir que l'Echevine refusait le saupoudrage pour préférer subventionner un ou l'autre gros projet. Mais que les critiques répétées du CDH l'avaient atteintes, et donc qu'elle saupoudrait.

52.- FONDS FEDER 2007-2013- Portefeuille de projets « VERDI »- construction d'une passerelle destinée aux usagers lents reliant la cour Fisher au quai des récollets

Cette fois encore, nous allons nous abstenir sur ce point. En effet, si nous sommes évidemment favorables et demandeurs de tout ce qui peut contribuer au cheminement piéton et à la mobilité douce dans Verviers, nous nous interrogeons toujours sur la pertinence de cette passerelle à cet endroit-là. Pour nous, le plan global de mobilité douce dans lequel cette passerelle est censée s'inscrire n'est toujours pas clair du tout, on a toujours l'impression qu'elle est parachutée à cet endroit-là sans réflexion globale et sans suffisamment de réflexion sur l'usage qui pourra en être fait, d'autant qu'elle est fort proche du pont des récollets existant. Et qu'une telle passerelle serait bien plus utile par exemple entre la rue Jules Cerexhe et le plateau de l'ancienne gare de l'Ouest.